



LA CHRONO

TOUR DE GROIX

contre la montre en mini6.50 **SEPTEMBRE 2022**

AVIS DE COURSE

23 – 24 – 25 septembre 2022

Organisateur :

L'épreuve « La Chrono 6.50 » est organisée par la Classe Mini en collaboration avec la Société Nautique de Larmor Plage (SNL), sous l'égide de la Fédération Française de Voile.

La course :

Il s'agit d'une course « contre la montre », en solitaire ou en double pour les Mini 6.50 sur un parcours autour de l'île de Groix. Durant les trois jours de l'épreuve, les concurrents pourront effectuer autant de fois qu'ils le veulent le parcours en prenant le départ quand ils le désirent et dans le sens qu'ils désirent durant les heures d'ouverture de la ligne. Les coureurs auront donc toute la liberté d'établir leur propre stratégie de course avant de se mesurer au chrono.

Dates : 23-24-25 septembre 2022

Programme :

Le PC course sera situé à la Société Nautique de Larmor Plage (SNL), 56260 Larmor Plage.

Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des conditions météo.

Jeudi 22 septembre	10h00 – début des confirmations des inscriptions et des contrôles de sécurité 16h00 – heure limite d'arrivée des bateaux et émargement skippers 18h30 – briefing skippers et fin des contrôles de sécurité 19h30 – apéritif
Vendredi 23 septembre	9h00 – briefing météo, émargement 10h00 – ouverture de la ligne 20h00 – fermeture de la ligne, BBQ
Samedi 24 septembre	9h00 – ouverture de la ligne 20h00 – fermeture de la ligne, repas des équipages
Dimanche 25 septembre	9h00 – ouverture de la ligne 16h00 – fermeture de la ligne 17h00 – remise des prix

Accueil des bateaux :

Les bateaux inscrits à La Chrono 6.50 seront accueillis gratuitement au Port de KERNEVEL, à Larmor Plage du dimanche 18 septembre au vendredi 30 septembre 2022 (inclus).

Il est demandé aux concurrents d'annoncer à l'organisateur la date et l'heure prévue d'arrivée. Dans tous les cas, il est obligatoire pour chaque bateau concurrent de se déclarer au bureau du port dans les plus brefs délais après son arrivée.

Classements :

Classement général :

Le classement général sera établi **par bateau**. Pour être admissible au classement général, un bateau devra être classé sur 4 courses minimum durant l'épreuve avec, au minimum, un tour par jour (peu importe le skipper). Le classement général prendra en compte :

- Le meilleur temps de course du jour 1
- Le meilleur temps de course du jour 2
- Le meilleur temps de course du jour 3
- Le meilleur temps de course du jour 1, du jour 2 ou du jour 3 non précédemment pris en compte.

Au terme des trois jours de l'épreuve, 10 prix seront décernés :

- Classement général
 - o Aux trois premiers bateaux du classement Mini 6.50 Proto
 - o Aux trois premiers bateaux du classement Mini 6.50 Série
- Trophée Alain Pointet Mini 6.50*

Les gagnants des trophées seront les deux skippers en Mini 6.50, un en proto et un en série, à avoir effectué le meilleur temps absolu de l'édition **en solitaire**.

Temps de référence absolu série : Benoît SINEAU (FRA 915), édition 2016,

3h01'15"

Temps de référence absolu proto : Yves LE BLEVEC (FRA 624), édition 2007,

2h40'34"

* En hommage à Alain Pointet dit « Béru », coureur, jaugeur et administrateur de la Classe Mini, décédé au printemps 2002.

Trophées « Good Perf remis par le vainqueur en prototype et le vainqueur en série

Validation des milles en course :

La Chrono est une course qualificative de 100 milles validés par la Classe Mini.

Attention : seuls les concurrents ayant terminé au moins 4 tours sur le même bateau (en solitaire ou en double) pourront prétendre à la validation des milles.

Article I : Admission

La Chrono est ouverte aux voiliers conformes au Règlement (épreuve de niveau D) et à la Jauge Mini édition 2022, et ayant été admis à participer par l'organisateur et les Autorités maritimes.

Les concurrents devront être licenciés de la FFVoile* ou de l'autorité sportive de leur pays** et être membres de la Classe Mini (1 membre par bateau suffit).

*Les skippers possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
- Ou leur licence FFVoile club mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

**Les skippers étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'euros,
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).

En cas de non-respect d'un de ces points, les skippers seront automatiquement exclus de l'épreuve. Le Comité d'organisation ou le Comité de course demeurent libres d'accepter ou de refuser une inscription sans avoir à justifier leur décision.

Article II : Règlements appliqués

La course sera régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2021-2024,
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- Le règlement pour prévenir les abordages en mer (RIPAM),
- Les Règlements Mini et la Jauge Mini 2022
- Le présent avis de course,
- Les instructions de course.

En cas de traduction de cet avis de course, le texte en français prévaudra.

En participant à une épreuve organisée selon ces règles, chaque concurrent s'engage à :

- Etre soumis à ces règles,
- Accepter les pénalités infligées et toutes mesures prises conformément aux règles sous réserve des procédures d'appel et de révisions stipulées dans celles-ci en tant que décision finale de toute action initiée d'après ces règles,
- En acceptant une telle résolution, ne pas recourir à toute cour ou tribunal non prévu par les règles.

Article III : Date d'ouverture des inscriptions

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au vendredi 11 février 2022. Toutes les inscriptions reçues avant seront enregistrées à cette même date. Pour rappel, une inscription ne peut être considérée que si le bulletin d'inscription est rempli et les frais d'inscription réglés.

Article IV : Date limite d'inscription

La date de clôture d'inscription d'un bateau est fixée au lundi 12 septembre 2022.

Au-delà de cette date, le Comité d'organisation se réserve la possibilité d'accepter ou refuser des concurrents.

Article V : Nombre d'inscrits

Le nombre de **bateaux** participants est limité à 40 mais le nombre de concurrents est illimité*.

** le classement étant fait par rapport au nom du bateau, il est possible de prêter votre bateau !*

Article VI : Documents à fournir et droits d'inscription

Les droits d'inscription sont de **125€** par Mini 6.50 et **25€** par navigant.

Pour que l'inscription soit prise en compte (y compris en liste d'attente), il est impératif que :

- Le formulaire d'inscription soit dûment complété,
- Les droits d'inscription soient acquittés selon les modalités indiquées sur la fiche d'inscription, à savoir 50€ le 11 février 2022 et le solde au plus tard le 23 août 2022.

En cas de désistement avant le 23 août 2022, 10€ seront retenus comme frais de dossier.

Après le 23 août 2022, il n'y a pas de remboursement (sauf cas de force majeure).

Les concurrents sur la liste d'attente seront intégralement remboursés.

Article VII : Obligation de représentation des concurrents

Les concurrents devront être présents aux briefings et réceptions officielles (voir programme).

Article VIII : Tableau officiel

Le tableau officiel est placé au PC course, à la Société Nautique de Larmor Plage. Les informations affichées sur le tableau officiel seront également diffusées sur le groupe Whatsapp « Chrono 2022 officiel » mis en place à partir de début septembre.

Article IX : Droit d'utiliser le nom et l'apparence

En participant à cette épreuve, les concurrents autorisent automatiquement l'Autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer – sans compensation et à quelque moment que ce soit – des photos ou films, et d'autres reproductions d'eux-mêmes.

Article IX : Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

Les contacts de La Chrono :



Email : lachrono@classemini.com pour vos questions ou votre inscription (voir formulaire ci-après).

Adresse postale : Classe Mini – 22 avenue de la Perrière –
56100 Lorient

Téléphone : +33 954 54 83 18 ou +33 603 82 25 64

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CHRONO 2022

BATEAU	
N° du bateau Nom de course Port d'attache Lorient La Base	Oui / Non
SKIPPER 1	
Nom, Prénom Téléphone Email N° de licence 2022 Jours de navigation	Vendredi <input type="checkbox"/> Samedi <input type="checkbox"/> Dimanche <input type="checkbox"/>
NAVIGANT 2	
Nom, Prénom Téléphone Email N° de licence 2022 Jours de navigation	Vendredi <input type="checkbox"/> Samedi <input type="checkbox"/> Dimanche <input type="checkbox"/>
NAVIGANT 3	
Nom, Prénom Téléphone Email N° licence 2022 Jours de navigation	Vendredi <input type="checkbox"/> Samedi <input type="checkbox"/> Dimanche <input type="checkbox"/>
NAVIGANT 4	
Nom, Prénom Téléphone Email N° licence 2022 Jours de navigation	Vendredi <input type="checkbox"/> Samedi <input type="checkbox"/> Dimanche <input type="checkbox"/>

Modalités de paiements :

- 50€ le 11 février 2022
- Solde d'inscription au plus tard le 23 août 2022

Les équipiers ne disposant pas de licence pourront prendre une licence temporaire FFVoile auprès de la SNL le jeudi 22 septembre 2022 pendant la confirmation des inscriptions.

Afin de faciliter cette démarche, merci de vous munir des informations et documents suivants : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, email, moyen de paiement (espèces ou chèque) et certificat médical.

Merci d'envoyer le formulaire d'inscription accompagné du règlement (par courrier ou par email) à la Classe MINI pour valider votre inscription.



Relevé d'identité bancaire / *Bank details*

Titulaire du Compte <i>Accountholder</i>	ASSOCIATION CLASSE MINI TRANSAT		
Code Banque <i>Bank code</i>	13807		
Code guichet <i>Sort code</i>	10953		
Compte N° <i>Account nb</i>	76001395205	Clé RIB	36
Domiciliation <i>Bank domiciliation</i>	BPGO LORIENT		
IBAN	FR76 1380 7109 5376 0013 9520 536		
SWIFT (BIC)	CCBPFRPPNAN		

Pour tout règlement par virement bancaire, merci d'indiquer le numéro de bateau ainsi que le nom du skipper dans le libellé.